

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **ditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **armacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **biologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **optique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **éducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **ntaire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

**MUPRAS** : Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alial Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

Nº P19- 0045420

32731

Autres

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : R.6498

Société : Erc / Rabat sale

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HADDAJ Mohamed

Date de naissance : 1954

Adresse : 11 Aeroport Rabat Sale civil Laayyada Sale

Tél. : 06 63 62 56 67

Total des frais engagés : 839,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. Mhamed CHBIHI**  
Médecin et Echographie  
Générales  
Sect (e) n°3, Hay Rahma Sale

Date de consultation : 06/07/2020

Nom et prénom du malade : E. El Haddaj Mohamed Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : HTA + arthrose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : EL HADDAJ

Le : 06/07/2020

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/07/2020			200,00	Dr. Mamedou Sarr Médecin et Échographiste Généraliste (Ch. 34. Hay Râne)

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie A.W.F.O Tél: 06 37 89 27 77 Av. Moulay Rachid K.O.M. Sale	06/07/20	639,60 D.H.

## ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 21433552 00000000 00000000	G	MONTANTS DES SOINS
	D	00000000 00000000 35533411 11433553	B	DATE DU DEVIS
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Docteur M'hamed CHBIHI

Médecine Générale

Echographie

Ancien F.F.I des Hôpitaux de France



الدكتور محمد الشبيهي

الطب العام

الفحص بالأمواج الصوتية (التلفزة)

طبيب داخلي سابق بفرنسا

Salé, le : 06/07/2020 سلا، في

Nom et Prénom : El Hachchad Othmane

148,20 - Tenordate L  
X 3  
148,20 - cataflam 50  
X 30  
149,50 - spechr 500  
X 20

X 639,60

Pharmacie Al Wafoe  
INP: 102009081  
Tél: 05 37 83 27 71  
AV. MOUJOUY RACHID K.O. SOLE

سكتور "س" رقم 37 حي الرحمة تبركين - Hay Rahma - Tabriquet - Salé - Tél : 037 85 30 49

Secteur " C " N° 34 - Hay Rahma - Tabriquet - Salé - Tél : 037 85 30 49

Maphar  
Km 10, Route Côtier 111,  
QI Zenata Ain sebaa Casablanca  
Tenordate gelule b30 mv  
P.P.V : 148,20 DH

6 118001 182343

Maphar  
Km 10, Route Côtier 111,  
QI Zenata Ain sebaa Casablanca  
Tenordate gelule b30 mv  
P.P.V : 148,20 DH

6 118001 182343

Maphar  
Km 10, Route Côtier 111,  
QI Zenata Ain sebaa Casablanca  
Tenordate gelule b30 mv  
P.P.V : 148,20 DH

6 118001 182343

LOT: M19115  
EXP: AOU 2022  
PPV: 45,50 DH

LOT 200160  
EXP 01/2023  
PPV 149.50DH